BOUCLES HENDAYAISES 2022 | RÈGLEMENT DE LA COURSE

Le Club de Natation Hendayais organise les 2èmes Boucles Hendayaises, une compétition en eau libre sur la plage d'Hendaye.

📅 Dimanche 21 août 2022
⏰ Départs à partir de 9h
📍 Pointe de Sokoburu - Plage d'Hendaye (64700)
🏊 Nageuses et nageurs nés en 2012 et avant
🚦 2 distances : 1000m et 2000m

Inscriptions :

Les inscriptions se font en ligne via ce formulaire, jusqu'au **mercredi 17 août 2022 à 20h**.
Au-delà de cette date, aucune inscription ne pourra être retenue.
Les organisateurs se réservent le droit de limiter le nombre de participants.

Le prix de l'inscription est de 12€ qui comprend:

- le bracelet électronique de chronométrage
- le bonnet de la traversée obligatoire
- le ravitaillement d'après-course

Le paiement sera fait le jour même en espèces ou par chèque.

Validation des inscriptions:

La validation des inscriptions aura lieu le jour même sur la plage de Sokoburu **entre 7h30 et 8h30** et consistera à effectuer le paiement, à recevoir le bracelet électronique et le bonnet, et à fournir les documents suivants:

PARTICIPANT	DOCUMENTS À FOURNIR
Licencié(e) à la **Fédération Française de Natation** - *Saison 2021/2022*	Copie de la licence
Licencié(e) à la **Fédération Française de Triathlon** - *Saison 2021/2022*	Copie de la licence
Licencié(e) dans une **fédération de natation étrangère** - *Saison 2021/2022*	Copie de la licence
Non licencié(e)	Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en eau libre en compétition de moins de 3 mois

Toute pièce manquante entraînera la suppression de l'inscription et ne pourra pas permettre la participation à la course. Les organisateurs pourront demander la présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.
Aucune inscription complémentaire ni aucun changement de course ne seront acceptés.
Chaque nageur se verra inscrire un numéro sur la main droite qui devra être conservé jusqu'à la fin de la course.

Pour des raisons de sécurité et de signalisation, chaque nageur aura l'obligation de porter le bonnet et le transpondeur (au niveau de la cheville droite, puce vers l'extérieur) fourni par l'organisation **pendant la totalité de la course.** Le bracelet devra être restitué immédiatement après avoir passé la ligne d'arrivée. La non-restitution ou la perte du transpondeur pourront entraîner la disqualification du nageur et une pénalité financière de 50€.
L'absence de règlement financier entraînera la suppression de l'inscription et ne pourra pas permettre la participation à la course.

Programme prévisionnel de la manifestation :

7h30 : Ouverture du site
8h30 : Fin du retrait des bonnets et transpondeurs
8h45 : Briefing des courses
9h00 : Départ de la course de 1000m
9h20 : Départ de la course de 2000m
10h45 : Fin des épreuves
11h00 : Cérémonies protocolaires
12h00 : Fin de la manifestation

Informations d'avant course :

Les nageurs devront se présenter à 8h45 pour assister au briefing, munis de leur bonnet et de leur transpondeur (bracelet à puce électronique, positionné au niveau de la cheville droite, puce vers l'extérieur), au niveau du départ.
Lors du briefing, une présentation des consignes de course et des règles de sécurité sera réalisée. A l'issue de cette présentation, les nageurs seront appelés à se rendre sur le quai de départ.
Le départ aura lieu sur le sable, à l'endroit indiqué et au signal du responsable de course.

Parcours :

Le parcours comprend **un boucle d'environ 1000**, suivant le tracé ci-dessous :

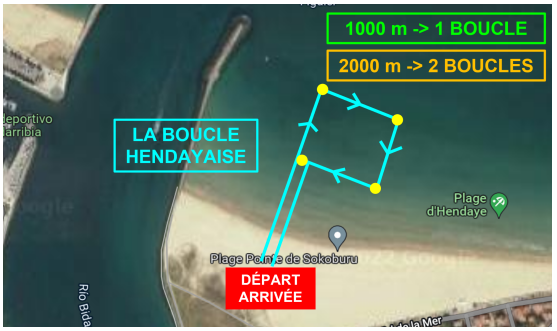

Le parcours de 1000m est ouvert aux participants nés en 2012 et avant.
Le parcours de 2000m est ouvert aux participants nés en 2010 et avant.
Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les tracés si nécessaire.

Équipements autorisés :

Les combinaisons et les lunettes sont autorisées. Tout autre équipement est interdit (palmes, plaquettes, etc...). Le port du bonnet de bain de la course est obligatoire.

Classement individuel :

Le classement sera effectué au moyen d'un **système de chronométrage électronique**, lors du passage des nageurs au niveau de la zone d'arrivée. La ligne d'arrivée sera matérialisée sur le sable, et se situera au niveau de l'arche. Le classement final sera déterminé par rapport à l'ordre de passage au niveau de la ligne d'arrivée.
Afin d'être classé, chaque nageur devra franchir la ligne d'arrivée en possession du transpondeur.
La perte du bracelet pourra entraîner la disqualification du participant et une pénalité financière de 50€.
Les résultats et classements seront disponibles en ligne à l'issue des courses.

Récompenses individuelles :

La cérémonie protocolaire se tiendra sur le village à partir de 11h00.
Les 3 premiers Dames et Messieurs de chaque catégorie et de chaque course seront récompensés de la manière suivante :

COURSE 1000m		
CATÉGORIE	**DAMES**	**MESSIEURS**
Avenirs	2010 - 2012	2010 - 2012
Jeunes	2008 - 2009	2008 - 2009
Seniors - jusqu'a 50 ans	1972 - 2007	1972 - 2007
Master - 51 ans et plus	1971 et avant	1971 et avant

COURSE 2000m		
CATÉGORIE	**DAMES**	**MESSIEURS**
Jeunes	2008 - 2010	2008 - 2010
Juniors	2004 - 2007	2004 - 2007
Seniors - jusqu'à 50 ans	1972 - 2001	1972 - 2001
Master - 51 ans et plus	1971 et avant	1971 et avant

Le vainqueur et la vainqueure de chaque course se verront offrir un trophée.

Sécurité :

La sécurité de la course sera assurée par des secouristes/sauveteurs en paddle board, des véhicules nautiques à moteur, et une équipe de secouristes terrestres.

Conditions météorologiques interruption ou annulation :

L'organisateur se réserve le droit de modifier les tracés et les horaires voire d'annuler l'événement, en cas de mauvaises conditions climatiques et/ou pour toutes autres raisons indépendantes de sa volonté qui pourraient laisser craindre un mauvais déroulement de la course.

Droit à l'image :

Chaque participant accepte que l'organisateur se réserve le droit d'utiliser l'image d'un nageur à des fins de communication et/ou de promotion de la manifestation sur les réseaux sociaux et sur la presse notamment.

Acceptation du règlement :

En s'inscrivant aux Boucles Hendayaises via le formulaire d'inscription, chaque participant accepte le présent règlement et s'engage à le respecter.

Pour toutes informations complémentaires n'hésitez pas à nous contacter via
le.cnhendayais@gmail.com

LE CLUB DE NATATION HENDAYAIS

Piscine municipale Irandatz

11, rue de Santiago

64700 HENDAYE

abcnatation.fr/sc/020643993 - le.cnhendayais@gmail.com